

Free ne fera pas disparaître Alice. Pour le moment

On ne donnait pas cher de la peau d'**Alice** après son rachat en août 2008 par **Iliad/Free** pour 775 millions d'euros. Et les premières annonces du trublion des télécoms n'étaient pas rassurantes pour la grande blonde : quelques mois après le rachat, Free annonçait la suppression de 25% des effectifs du FAI, soit plus de 300 postes.

Pour autant, après mûres réflexions, Free a décidé de conserver la marque Alice. Au mois un temps. L'image de marque (plutôt sexy) de l'ancienne filiale de Telecom Italia et le parc de clients (850.000) ne doivent pas être étrangers à cette décision stratégique.

La marque continuera donc à exister mais dans les faits, l'offre d'Alice sera désormais très similaire à celle de Free. Le groupe a en effet présenté ce mardi les nouvelles box d'Alice qui sont en fait des Freebox V5 rebrandés.

Comme Free, Alice proposera désormais deux boîtiers, un modem routeur Wi-Fi et un décodeur TV HD avec tuner TNT. Il embarque un disque dur permettant l'enregistrement de 40 heures de programmes. Les deux box pourront communiquer en CPL (courant porteur en ligne).

Côté forfaits, l'offre d'Alice ne bouge pas avec un abonnement à 29,95 euros par mois. Par contre, pour profiter du magnétoscope numérique et des AlicePlugs (CPL), il faudra déboursier 5,95 euros de plus par mois (option Servive TV Premium). Alice sera donc plus chère que Free, pour un service et des équipements très proches. Reste à savoir si Free investira autant en communication pour Alice alors que son programme d'investissements est chargé : fibre optique et éventuel réseau 3G dans le mobile...